



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La ministre

Paris, le 11 août 2022

Monsieur le Président, *cher Patrick*,

Par courrier en date du 9 août 2022, vous avez appelé mon attention sur les conséquences de l'épisode exceptionnel de sécheresse que connaît notre pays sur les installations et les pratiques sportives.

Je partage les préoccupations que vous avez exprimées, et c'est la raison pour laquelle mon cabinet est continuellement en contact depuis plusieurs jours avec les acteurs du monde sportif (fédérations françaises de golf et de natation, ligue professionnelle de football, etc...) pour tenter de trouver les meilleures solutions possibles entre la volonté de continuité de la pratique sportive et la nécessité d'apporter aussi tout notre concours à la gestion de l'urgence écologique.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'esprit de responsabilité qui anime les collectivités locales et l'ensemble du monde sportif, et votre souhait collectif de prendre toute votre part aux efforts qu'imposent les conditions climatiques historiques actuelles.

Je prends bonne note des initiatives locales que vous évoquez concernant la gestion de l'eau et vous encourage vivement à nous relayer régulièrement ces bonnes pratiques, car c'est avec cet esprit d'ingéniosité que nous trouverons ensemble les clés pour un sport à la fois plus responsable et plus résilient face aux exigences écologiques.

Pour ce qui concerne les vidanges annuelles des piscines, je vous confirme que le « *Guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse* » prévoit bien que ces opérations sont soumises à autorisation préalable de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dès lors que le territoire se trouve en situation « d'alerte renforcée ». Ce régime d'autorisation préalable est étendu aux opérations de remplissage et de renouvellement d'eau lorsque le niveau « crise » est atteint.

.../...

**Monsieur Patrick APPERE  
Président de l'ANDES  
Les Espaces Entreprises de Balma-Toulouse  
18, Avenue Charles de Gaulle  
BAT 35  
31130 BALMA**

J'ai demandé à mes collaborateurs de relayer votre proposition d'interdiction systématique des opérations de vidange auprès de la Cellule Interministérielle de Crise et du cabinet du Docteur François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, et de demander un retour d'information régulier sur les décisions prises par les ARS en la matière.

Concernant les terrains engazonnés, le dialogue instauré avec les fédérations est en totale cohérence avec vos propos, et vise à trouver des solutions pragmatiques, tout en restant collectivement attentifs à la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Soyez assuré que le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques est pleinement mobilisé, notamment au sein de la Cellule Interministérielle de Crise, pour porter les besoins et les contraintes propres aux activités sportives, en veillant à ce que les décisions prises localement sous l'autorité des préfets soient adaptées à la situation de chaque territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Amélie OUDÉA-CASTÉRA